

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**Code du produit:** 56Z011498, 56L011465, 56L011498, 56L011490, 56L011430**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur :**

Tintometer GmbH  
Schleefstraße 8-12  
44287 Dortmund  
Made in Germany  
www.lovibond.com

phone: +49 231 94510-0  
e-mail: sales@tintometer.de

Tintometer GmbH  
Division AQUALYTIC®  
Schleefstr. 12  
44287 Dortmund  
Made in Germany  
www.aqualytic.de

phone: +49 231 94510-755  
e-mail: sales@aqualytic.de

The Tintometer Limited  
Lovibond® House  
Sun Rise Way  
Amesbury  
Wiltshire SP4 7GR  
United Kingdom

phone : +44 1980 664800  
e-mail: SDS@tintometer.com

**Service chargé des renseignements :**

e-mail: sds@tintometer.de

Département "sécurité des produits"

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

+33 1 72 11 00 03

Langue: anglais et français

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

**Nom du produit: KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**

(suite de la page 1)

### · Pictogrammes de danger



GHS05

### · Mention d'avertissement Attention

### · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### · Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

### · 2.3 Autres dangers Pas d'autres informations importantes disponibles.

### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance PBT/vPVB (l'annexe XIII du Règlement DE 1907/2006).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### · 3.2 Mélanges

#### · Description : solution diluée d'acide sulfurique

#### · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 7664-93-9 EINECS: 231-639-5 Numéro index: 016-020-00-8 Reg.nr.: 01-2119458838-20-XXXX	acide sulfurique	Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	5-<10%
---	------------------	--	--------

#### · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### · 4.1 Description des premiers secours

#### · Indications générales : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

#### · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

#### · après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

#### · après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

#### · après ingestion :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

état maladif

vomissement

diarrhée

irritation

### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### · 5.1 Moyens d'extinction

#### · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

---

**Nom du produit: KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**


---

(suite de la page 2)

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible  
 Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
 Peut être dégagé en cas d'incendie :  
 Oxydes de soufre (SOx)  
 Azote oxydes (NOx)

**5.3 Conseils aux pompiers**
**Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
 Porter un vêtement de protection totale

**Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
 Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
 Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

**Conseil pour les non-secouristes:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
 Veiller à une aération suffisante

**Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.  
 Utiliser un neutralisant.  
 Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).  
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
 Eviter le dégagement d'aérosols.

**Conseils pour une manipulation sans danger :** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

**Mesures d'hygiène :**

Eviter tout contact avec la peau  
 Eviter tout contact avec les yeux  
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
**Stockage**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

**Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas conserver avec des métaux  
 Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).  
 Ne pas stocker avec les matières inflammables

**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
 Protéger contre les effets de la lumière  
 Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

**Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

Nom du produit: **KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

##### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

###### CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

VME (France)	Valeur momentanée: 3 mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 0,05* mg/m <sup>3</sup> *fraction thoracique, (11)
IOELV (Union Européenne)	Valeur à long terme: 0,05 mg/m <sup>3</sup>

##### · Informations relatives à la réglementation

VME (France): ED 984, 07.2012

IOELV (Union Européenne): 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC

##### · Indications complémentaires: IOELV = Indicative Occupational Exposure Limit

##### · DNEL

Dose dérivée sans effet (DNEL)

###### CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

Inhalatoire	DNEL	0,1 mg/m <sup>3</sup> (Travailleurs/court terme/effets locaux)
		0,05 mg/m <sup>3</sup> (Travailleurs/courterme/effet systémique)

##### · Procédures recommandées de contrôle:

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

##### · PNEC

Concentration prédite sans effet (PNEC)

###### CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

PNEC	8,8 mg/l (Station d'épuration des eaux usées)
	0,00025 mg/l (Eau de mer)
	0,0025 mg/l (Eau douce)
PNEC	0,002 mg/kg (Sédiment marin)
	0,002 mg/kg (Sédiment d'eau douce)

##### · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

##### · Mesures d'ordre technique:

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir point 7.

##### · Equipement de protection individuel :

###### · Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

###### · Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre P2

###### · Protection des mains :

Gants de protection.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

###### · Matériau des gants

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,11$  mm

###### · Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de rupture: Level 1 (&lt; 10 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

###### · Protection des yeux : Lunettes de protection

###### · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

##### · Limitation et contrôle de l'exposition environnementale : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

Nom du produit: KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· <b>9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
· <b>Aspect:</b>	
Forme / État physique :	liquide
Couleur :	incolore
· Odeur :	inodore
· Seuil olfactif:	Non applicable.
· valeur du pH à 20°C:	1
· Point de fusion/point de congélation :	Non applicable.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non déterminé
· Point d'éclair :	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
· Densité à 20°C:	1,1 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non déterminé.
· Taux d'évaporation :	Non déterminé.
· Solubilité(s):	
l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	Non déterminé.
· dynamique :	Non déterminé.
· cinématique :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	0,0 %
eau :	> 90 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** voir section 10.3
- **10.2 Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
  - Corrode les métaux
  - Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène (Danger d'explosion!)
  - Un réchauffement se produit en cas d'addition d'eau
  - Réactions au contact des agents de réduction
  - Réactions aux acides et alcalis (lessives alcalines).
  - Réaction aux ammoniac (NH<sub>3</sub>).
- **10.4 Conditions à éviter** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.5 Matières incompatibles:**
  - métaux
  - substances combustibles
  - solvants organiques

(suite page 6)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

**Nom du produit: KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**

(suite de la page 5)

 • **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

 • **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

 • **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
**CAS: 7664-93-9 acide sulfurique**

Oral	LD50	2140 mg/kg (rat) (IUCLID)
	LC 50	510 mg/m <sup>3</sup> /2h (rat) IUCLID

 • **Effet primaire d'irritation :**

 • **de la peau :**

Provoque une irritation cutanée.

 • **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.

 • **Informations sur les composants :**

Le test d'irritation de la peau effectué avec de l'acide sulfurique à 10% n'a montré qu'un effet léger ou inexistant.

CAS 7664-93-9 : chronique: dermatite

 • **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

CAS-No. 7664-93-9:

cancérogènes: catégorie 4

Les indications suivantes concernent au mélange :

 • **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 • **Indications toxicologiques complémentaires :**

Aiguë de molybdène (VI)-intoxication: diarrhée, anémie, fatigue, perte d'appétit

Les vapeurs et les aérosols provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Acide sulfurique: érosion des dents, cancer

 • **Résultats sur l'homme :** Mo(VI) : Lésion de: foie, reins

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

 • **12.1 Toxicité**

 • **Toxicité aquatique :**
**CAS: 7664-93-9 acide sulfurique**

EC50	>100 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202) (ECHA)
LC50	16–29 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) (Merck)

 • **Toxicité sur les bactéries:** sulfate toxique > 2,5 g/l

 • **Autres indications :**

Toxique chez les poissons:

sulfate &gt; 7 g/l

Composés du molybdène en général: &gt; 25 mg/l

 NH<sub>4</sub><sup>+</sup> > 0.3 mg/l

 • **12.2 Persistance et dégradabilité .**

 • **Autres indications :**

Préparation contenant des composés inorganiques.

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

**Nom du produit: KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**

(suite de la page 6)

Les indications suivantes concernent les composants individuels de la préparation.

Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.

• **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Les composés de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux naturelles.

• **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Remarque** : Neutralisation possible dans les stations d'épuration.

• **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Le mélange ne contient aucune substance PBT/VPVB (l'annexe XIII du Règlement DE 1907/2006).

• **12.6 Autres effets néfastes** Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

• **Pollution des eaux** :

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

• **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

• **Recommandation** :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

• **Catalogue européen des déchets**

16 05 06*	produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
-----------	--

• **Emballages non nettoyés** :

• **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

• **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### \* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

• **14.1 Numéro ONU**

• **ADR, IMDG, IATA** UN2796

• **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

• **ADR** 2796 ACIDE SULFURIQUE mélange  
 • **IMDG, IATA** SULPHURIC ACID mixture

• **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

• **ADR**



• **Classe** 8 (C1) Matières corrosives.

• **Étiquette** 8

• **IMDG, IATA**



• **Class** 8 Matières corrosives.

• **Label** 8

• **14.4 Groupe d'emballage**

• **ADR, IMDG, IATA** II

• **14.5 Dangers pour l'environnement:**

• **Polluant marin** : non

• **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières corrosives.

• **Indice Kemler** : 80

• **No EMS** : F-A,S-B

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

**Nom du produit: KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**

(suite de la page 7)

· Segregation groups	Acids
· Stowage Category	B
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· ADR	
· Quantités exceptées (EQ):	E1
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### · Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone :

Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2012/18/UE (SEVESO III):
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales :
- Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- Remarques pour formation.  
Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
- Acronymes et abréviations:  
EC50: effective concentration, 50 percent (in vivo)  
OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development  
STOT: specific target organ toxicity  
SE: single exposure  
RE: repeated exposure  
EC50: half maximal effective concentration  
IC50: half maximal inhibitory concentration  
NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

(suite page 9)

FR



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 3

Révision: 23.01.2019

---

**Nom du produit: KS114 - Acid Molybdate (Silica) Si4**

---

(suite de la page 8)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

**. . Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

**. \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

FR